

## L'École Supérieure de Musique Bourgogne-Franche-Comté recrute un(e) Professeur de musique de chambre (pianiste) pour la rentrée (septembre 2018)

L'ESM est un établissement d'enseignement supérieur de la musique (association loi 1901) créé à l'initiative et avec le soutien du ministère de la Culture, ainsi que celui de la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Ville de Dijon, Dijon Métropole, le Grand Chalon et l'université de Bourgogne. L'ESM est habilitée à délivrer le DSNPM et le DE de professeur de musique.

### MISSIONS

En étroite concertation avec la coordinatrice et les autres professeurs du département :

- Organisation et suivi du travail des étudiants
- Contribution au projet pédagogique et au rayonnement du département (concerts, master-classes, échanges, etc)
- Présence aux évaluations
- Force de proposition auprès des étudiants et des équipes
- Implication dans la programmation de la saison artistique

### PROFIL ATTENDU

- Musicien(ne), chambriste, de haut niveau, poursuivant une carrière artistique avérée
- Expérience pédagogique confirmée au niveau de l'enseignement supérieur, connaissance des enjeux de l'enseignement supérieur
- Très bonne connaissance du répertoire de musique de chambre des périodes classiques à contemporaines
- Sensibilité à la transversalité et à la transdisciplinarité
- Très bonne capacité au travail en équipe, au sein du département musique de chambre et d'autres départements pédagogiques.

### CONDITIONS

- Formateur(trice) occasionnel(le) : 64 h sur l'année 2018-2019 (convention collective des organismes de formation)

Envoyer lettre de motivation, curriculum-vitae, projet pédagogique, photocopie des diplômes et le cas échéant, photocopie du dernier arrêté de situation administrative à l'adresse suivante **jusqu'au 31 mai 2018** au plus tard : [recrutement@esmbourgognefranche.comte.fr](mailto:recrutement@esmbourgognefranche.comte.fr)

Les candidats seront convoqués à un entretien avec le jury.